

CHOIX FAMILIAUX

Programme quinquennal du Manitoba pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants



Introduction

La Province du Manitoba est à l'écoute des familles. Elles nous disent qu'elles ont besoin de soins de haute qualité, accessibles et abordables pour leurs enfants. Au Manitoba, les deux tiers des mères, et 92 % des pères ayant des enfants de moins de 6 ans se trouvent sur le marché du travail¹. Pour eux, la garde des jeunes enfants et l'apprentissage sont essentiels et ces services demeurent des priorités pour le gouvernement. Encouragé par le succès du Plan quinquennal en matière de services de garde pour enfants (2002-2007), le gouvernement a lancé **Choix familiaux : Programme quinquennal du Manitoba pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants**. Les 12 points d'action de **Choix familiaux** fixent un agenda ambitieux pour le maintien et l'amélioration de l'apprentissage et de la garde de jeunes enfants.

Capitaliser sur le Plan quinquennal du Manitoba pour les services de garde

Le Plan quinquennal du Manitoba en matière de services de garde a été lancé en 2002. Beaucoup de réalisations ont vu le jour depuis :

- subventionnement de plus de 5 000 places supplémentaires de garderie
 - amélioration des initiatives de pré-maternelle, dont l'accès accru à des subventions aux pré-maternelles
 - mise en œuvre de nouveaux seuils d'aide pour la garde d'enfants facilitant l'accès aux allocations à un plus grand nombre de familles à faible revenu et à revenu moyen
- plus de 450 nouveaux diplômés en éducation de la jeune enfance
 - augmentation de 15 % du salaire des ÉJE
 - augmentation de 12 % des revenus des exploitants de garderie familiale

Investir pour nos enfants et pour l'avenir

De 1999 à 2007, le Manitoba a doublé son engagement envers l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. En poursuivant l'augmentation des investissements dans le système de garde d'enfants au Manitoba, **Choix familiaux** contribuera à l'obtention des meilleurs résultats possibles pour les enfants, les familles et les communautés. Des services de grande qualité en matière d'apprentissage et de garde de jeunes enfants fournissent aux enfants un environnement sain, aimant et stimulant, qui, de concert avec les parents, aide les enfants à développer leur plein potentiel. Ces services améliorent le sort des enfants et celui de leur famille, à court comme à long terme, tel que mesuré selon :

- l'amélioration de la santé et des capacités d'apprentissage dans la suite de la vie^{2,3}
- l'amélioration de la maturité et du rendement scolaire^{4,5}
- l'amélioration des résultats pour les familles, parce que les programmes de garderie permettent aux parents, et surtout aux mères, de faire partie de la population active rémunérée^{6,7}.

L'augmentation des investissements dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants comporte aussi des avantages économiques. La recherche au Canada montre que chaque dollar investi dans les garderies en rapporte deux à l'économie⁸. La recherche au Manitoba a montré que, à court terme, chaque dollar dépensé en services de garde génère 1,58 \$ d'activité économique dans les régions rurales et du Nord⁹.

L'investissement dans la garde d'enfants stimule les économies locales, fournit une infrastructure sociale aux travailleurs de soutien, aux parents, et à leurs employeurs, et constitue un investissement dans le développement humain et l'éducation, qui contribue à l'émergence d'une main-d'œuvre productive.

Des économistes éminents, des spécialistes en sciences politiques ou en neurologie, et des spécialistes en sciences sociales font état de données montrant que les programmes favorisant la croissance et le développement des jeunes enfants (entre 0 et 6 ans) constituent le meilleur investissement pour le développement du capital humain nécessaire à la croissance économique. Le développement du jeune enfant...

- est la base de la formation du capital humain;
- présente le plus haut taux de rendement sur le plan du développement économique;
- est la façon la plus rentable de réduire la pauvreté et d'alimenter la croissance économique.

La Banque mondiale 2007³

Les parents ont la tâche difficile d'équilibrer leurs obligations familiales et professionnelles. Les familles ont besoin de plus de choix pour trouver cet équilibre tout en contribuant à la prospérité de la Province et en aidant les enfants à connaître un bon départ dans la vie. Ce programme améliorera ces choix.

Le Ministre, Gord Mackintosh



Principes

Les améliorations au système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de la Province reposeront sur trois principes :

Accessibilité et universalité - investissements dans les garderies, les pré-maternelles et la main-d'œuvre dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de jeunes enfants

Choix familiaux améliorera les possibilités d'apprentissage pour les enfants par le biais du système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants, qui comprend les garderies, les exploitants de garderie familiale et les pré-maternelles. Reconnaisant les avantages des programmes d'apprentissage et de garde de jeunes enfants, **Choix familiaux** s'engage au nom du gouvernement à créer et à financer de nouvelles places de garderie et à répondre aux différents besoins des familles, par le biais, par exemple, du temps partiel, de programmes saisonniers et de services en dehors des heures normales. Grâce à **Choix familiaux**, le Manitoba augmentera aussi ses investissements dans les pré-maternelles communautaires réglementées, sans but lucratif.

Abordabilité - des frais qui restent abordables

Choix familiaux s'engage, au nom de la Province, à maintenir le Manitoba au deuxième rang des provinces ayant les frais les plus bas au Canada, derrière le Québec. Une stratégie en matière de garde d'enfants doit être abordable.

Qualité - initiative pour améliorer la sécurité, les programmes d'études et l'inclusion

Choix familiaux s'engage, au nom de la Province, à faire progresser la qualité de l'apprentissage de la garde des jeunes enfants. En utilisant une approche polyvalente, et en collaborant avec les parents et les exploitants de garderie familiale, le Manitoba améliorera la sécurité, la réglementation, l'éducation et l'implication des parents.

En collaboration également avec les établissements postsecondaires, le Manitoba améliorera les programmes d'études en éducation de la jeune enfance, de manière à ce que nos ÉJE soient mieux préparés à répondre aux besoins des enfants du Manitoba et de leurs parents, y compris ceux de personnes représentatives de la diversité de la population et des enfants ayant des besoins spéciaux.

Ces principes sont la fondation pour **Choix familiaux** de l'agenda en 12 points du Manitoba pour améliorer l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2008 à 2013.



Le saviez-vous ?

Dépenses - Le Manitoba dépense plus par enfant en espace de garderie que toute autre province, à l'exception du Québec.

Abordabilité - Le Manitoba et le Québec sont les seules provinces du Canada à plafonner le montant des frais de garde, et cela contribue au maintien de l'abordabilité de ces frais pour les parents.

Qualité - Les exigences de formation au Manitoba pour les éducateurs des jeunes enfants sont parmi les plus élevées au Canada. Le Manitoba est la seule province qui exige des directeurs qu'ils possèdent des qualifications additionnelles au programme de deux ans qui conduit au diplôme d'ÉJE.

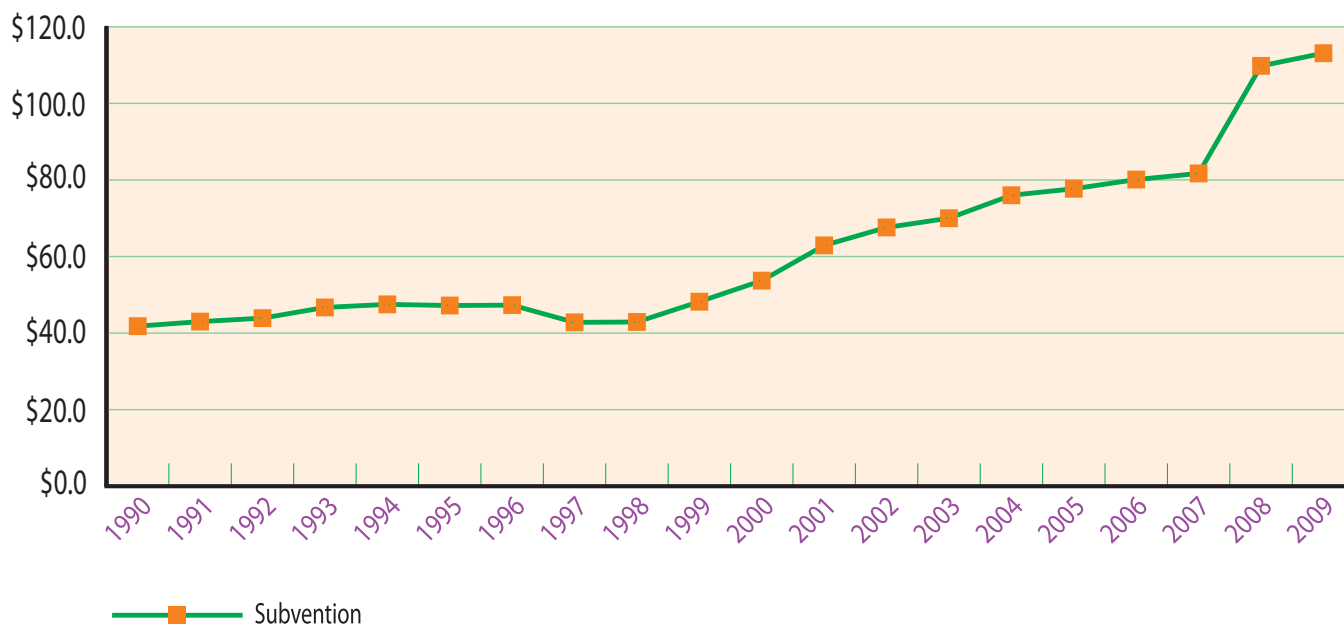


La preuve est incontestable : les programmes intégrés bien financés de développement des enfants et d'entraînement parental améliorent le fonctionnement cognitif et social de tous les enfants... Le développement des jeunes enfants est une occasion d'investissement unique pour la société - elle génère des rendements plus forts à ce stade qu'à n'importe quelle autre période de la vie. Les investissements doivent être substantiels et soutenus de façon à promouvoir l'égalité des chances au développement optimal pour tous les enfants et à produire les avantages économiques, sanitaires et sociaux documentés.

La participation des différents secteurs de la société - public, bénévole, privé — à la création d'un système de programmes pour les jeunes enfants contribuera au développement du capital social, considéré comme un facteur clé de la croissance économique à long terme et du maintien de sociétés démocratiques tolérantes.

Early Years Study 2 Putting Science Into Action³

Croissance des subventions aux services de garde d'enfants (en millions de dollars arrondis) Manitoba - Exercices 1988 à 2009



1. Subventionnement de 6 500 places supplémentaires de garderie d'ici à 2013

Le Manitoba subventionnera 6 500 places supplémentaires de garderie au cours des cinq prochaines années. Cette croissance s'appliquera aux enfants de tous âges qui ont besoin d'être gardés - enfants en bas âge, enfants d'âge préscolaire, enfants d'âge scolaire. Elle représentera une augmentation de 28 % sur cinq ans.

2. Augmentation des inscriptions en pré-maternelle

Choix familiaux reconnaît que tous les parents ne veulent pas ou n'ont pas besoin de services de garde à temps complet. Les pré-maternelles fournissent aussi aux enfants une stimulation importante sur le plan social et éducatif. Pour s'assurer qu'un plus grand nombre d'enfants auront accès à ces ressources importantes, le Manitoba subventionnera 1 000 places supplémentaires de pré-maternelle, et permettra ainsi à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier de ces programmes. Cela représentera une augmentation de 33 % sur cinq ans.

3. Fonds de construction de Choix familiaux

Le Manitoba augmentera de 22,5 millions \$ la subvention au fonds de capital et d'emprunt existant pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants afin de créer un *Fonds de construction de Choix familiaux* de 37 millions \$. Par le biais de ce fonds, le Manitoba travaillera avec les divisions scolaires et la Commission des finances des écoles publiques dans le but de financer des immobilisations qui permettront d'utiliser l'espace scolaire excédentaire pour des garderies, et aideront des établissements qui ne peuvent être situés dans des écoles, avec l'affectation d'une somme de 14,5 millions \$ sur cinq ans.

Durant les cinq prochaines années, le Manitoba collaborera également avec le système scolaire pour développer des améliorations au système de garde des enfants d'âge scolaire, afin de le rendre plus réceptif aux besoins des parents.



La qualité des services de garde d'enfants fait une énorme différence dans la capacité des familles pauvres à trouver et à conserver des emplois. Les services de garde abordables aident des familles qui ne sont pas pauvres à rester dans la population active. Mais au-delà de tout cela, les services de garde de qualité constituent une excellente occasion d'éduquer des jeunes enfants et de s'assurer que les petits bénéficient du même accès aux chances de développement. La qualité de l'éducation de la jeune enfance comporte d'énormes avantages pour les enfants, pour leur famille et pour leur collectivité... De nombreux programmes sociaux prévoient un soutien aux familles, mais les services de garde en représentent la colonne vertébrale. Les services de garde d'enfants sont à l'évidence l'ingrédient essentiel de la participation des parents à la population active - et surtout de celle des mères.

Conseil national du bien-être social (1999) Les enfants du préscolaire : des promesses à tenir⁴

4. Charte de la sécurité de la garde d'enfants

La sécurité des enfants qui bénéficient de services de garde est une priorité absolue pour la Province. Le Manitoba sera le premier territoire canadien à se doter d'une charte de la sécurité de la garde d'enfants. Tous les programmes de garderies autorisées devront prévoir un plan de sécurité amélioré et un code de déontologie. Le Manitoba allouera des ressources pour aider les exploitants à respecter ces exigences.

5. Programmes d'études adaptés à l'âge et amélioration de la qualité des programmes

Programmes d'études adaptés à l'âge

L'apprentissage est essentiel au développement des enfants et à la maturité scolaire. Par le biais de **Choix familiaux**, le Manitoba développera un cadre provincial qui permettra d'orienter la création de programmes d'apprentissage orienté vers le jeu pour les jeunes enfants, et qui en assurera l'encadrement et le soutien dans cette tâche.

La province produira à l'intention des parents un guide révisé qui sera axé sur la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, et qui comprendra de l'information sur l'importance d'un apprentissage orienté vers le jeu et approprié sur le plan du développement en contribuant à l'alphabétisation, au calcul, au langage, et au développement affectif et social.



La Manitoba Association of School Superintendents (MASS) soutient les programmes qui favorisent le développement complet de l'enfant – santé physique et bien-être, compétence sociale, maturité affective, langage et développement cognitif, communication et connaissances générales. La MASS soutient des programmes chaleureux et réconfortants qui reposent sur une connaissance appropriée du développement des enfants, des enfants qui participent au programme et du contexte socioculturel dans lequel vivent les enfants.

Manitoba Association of School Superintendents. Early Childhood Education and Care: A Position Statement.

Amélioration de la qualité

Les Manitobains peuvent être fiers de leur système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. La qualité des programmes sera améliorée dans des domaines comme les activités d'apprentissage, les programmes de soins personnels aux enfants, le développement de matériel pour l'entraînement parental, d'espace et d'ameublement, en s'appuyant sur une approche reconnue à l'échelle internationale et fondée sur l'expérience.

Le Manitoba applique les normes les plus rigoureuses dans tous les programmes autorisés d'apprentissage et de garde de jeunes enfants, et il travaillera avec les parents et les exploitants de garderie familiale pour s'assurer que tous les enfants de la province qui participent à de tels programmes reçoivent des services cohérents et de haut calibre.

La prestation de programmes d'apprentissage et de garde de jeunes enfants dans les collectivités des Premières nations relève du gouvernement fédéral, en relation avec les Premières nations. Le Manitoba reconnaît l'importance de ces programmes pour le soutien des enfants des Premières nations et de leur famille. Par le biais de **Choix familiaux**, le Manitoba propose de discuter avec les Premières nations et le gouvernement fédéral de la meilleure façon de travailler ensemble à l'amélioration des normes.

6. Liste d'attente en ligne centralisée

L'engagement prévu dans **Choix familiaux** de subventionner 6 500 places additionnelles de garderie réduira les listes d'attente. Actuellement, parce que chaque programme tient sa propre liste d'attente, et parce que les parents inscrivent souvent leur enfant sur plusieurs listes, il est possible que les parents n'aient pas une idée précise du moment où une place se libérera.

Une liste d'attente centralisée des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sera mise sur pied afin de fournir aux familles de l'information à jour et fiable sur la disponibilité de tels services dans leur collectivité. Cette liste sera à la disposition des parents et des exploitants de garderie familiale; elle prendra la forme d'une amélioration au site de Garde d'enfants - Accès en ligne. Elle procurera aussi de meilleurs renseignements pour la planification de l'expansion des services de garde d'enfants au Manitoba.

7. Les frais les plus bas à l'extérieur du Québec

Le Manitoba pratique au Canada les frais les plus bas après ceux du Québec et fournit une subvention ciblée afin de rendre la garde d'enfants plus abordable pour les familles à faible revenu. En 2007, le Manitoba a réduit les frais quotidiens non subventionnés, que paient les parents subventionnés, de 2,40 \$ à 2 \$ par jour.

En 2007, le Manitoba a haussé de 13 % les niveaux d'admissibilité à la subvention, une première augmentation depuis 1991. Le Manitoba continuera de régler les frais maximum qu'on peut exiger des parents, et maintiendra l'abordabilité des frais d'apprentissage et de garde de jeunes enfants pour les parents à revenus moyens. Autrement dit, **Choix familiaux** créera un coût prévisible pour les familles, et continuera de régler les frais maximums.



8. Inclusion accrue

Choix familiaux continuera de respecter l'engagement du Manitoba de soutenir les enfants ayant des besoins spéciaux, par le biais du système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants. Il est possible que la satisfaction des besoins des enfants nécessite des programmes additionnels et la formation du personnel afin que l'inclusion soit une réalité dans les établissements d'apprentissage et de garde de jeunes enfants. Le Manitoba fournira des services améliorés de mentorat et de formation aux éducateurs des jeunes enfants afin que les enfants qui ont besoin de soutien additionnel bénéficient des meilleurs soins et possibilités d'apprentissage et se développent dans un environnement intégré et communautaire.

Le Manitoba a de tout temps été favorisé par la diversité de sa population. Les parents des enfants des communautés culturelles du Manitoba misent sur le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le soutien sera accordé à des programmes et à des ÉJE de façon à consolider les approches en établissement de programmes, et d'accueillir plus de personnes représentatives de la diversité de la population au sein de la main-d'œuvre des services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants. **Choix familiaux** fera en sorte que les programmes soient plus réceptifs aux diverses cultures et notamment aux francophones, aux Manitobains autochtones et aux nouveaux immigrants.

9. Plus de souplesse dans les horaires

Le besoin de services de garde d'enfants peut dépasser les limites de la journée de travail normale. **Choix familiaux** augmentera donc l'effort du Manitoba sur le plan des programmes en dehors des heures normales et des programmes saisonniers, quand les besoins seront démontrés.



10. Main-d'œuvre plus qualifiée

Une augmentation globale de 20 % des subventions sera fournie durant cette période de cinq années, qui verra également la mise en place d'un régime de retraite, l'augmentation des salaires, et l'établissement d'un salaire de base minimum obligatoire pour les ÉJE. Un fonds de redressement des salaires sera établi de manière à offrir l'équité au personnel de première ligne.

Le Manitoba reconnaît que l'augmentation du nombre de places de garderie crée un besoin accru de professionnels en éducation de la jeune enfance. La Province continuera de travailler avec les établissements postsecondaires pour augmenter le nombre de diplômés en éducation de la jeune enfance d'ici à 2013.

De plus amples efforts seront faits pour amener un plus grand nombre de Manitobains à examiner les avantages d'une carrière en éducation de la jeune enfance. Les campagnes de recrutement qui seront lancées feront valoir les avantages suivants :

- incitatifs pour les étudiants autochtones
- efforts pour recruter plus de nouveaux Manitobains
- hausse de l'aide aux ÉJE existants qui souhaitent améliorer leurs qualifications
- bourses d'études
- efforts pour recruter plus d'hommes dans la profession
- concentration accrue sur les exploitants de garderie familiale
- mesures pour « récupérer » ceux qui ont quitté le métier.

Reconnaissant l'importance des garderies familiales, particulièrement dans les régions rurales et éloignées, le Manitoba explorera de nouvelles façons de rendre les garderies familiales plus attrayantes pour les exploitants, et les encouragera à rester dans la profession.

Les services de garde de qualité contribuent à la rentabilité des entreprises. Et les services de garde de qualité offerts aux employés sont importants pour les employeurs parce qu'ils améliorent la productivité, réduisent l'absentéisme, diminuent la rotation du personnel... et peuvent accroître la valeur de l'entreprise.

Shellenback. Child Care and Parent Productivity⁷



11. Expansion stratégique

Le Manitoba entend planifier stratégiquement et développer les capacités en services de garde d'enfants en fonction des besoins des parents et des collectivités. Certaines collectivités et groupes sont mal desservis et, par le biais de **Choix familiaux**, le Manitoba s'efforcera de combler ces lacunes. Le nombre de places augmentera en fonction des niveaux de population et des besoins, en maintenant l'engagement actuel de 4 % pour les programmes en français.

Les plans prévoient de travailler avec des partenaires en développement économique des collectivités, et d'aider lesdites collectivités à déterminer et à planifier le comblement de leurs besoins en apprentissage et en garde de jeunes enfants. Reconnaissant les difficultés particulières de la fourniture de ce service en régions rurales, le Manitoba développera un nouveau modèle de subvention des petites garderies pour les petites collectivités et prendra en considération les besoins particuliers des familles des exploitations agricoles durant les périodes de semis et de moissons.

Les services de garderie constituent un élément essentiel de l'infrastructure rurale; ils permettent aux familles de trouver l'équilibre entre le travail et la famille et aux parents de tirer un revenu de la ferme, tout en contribuant à la vigueur de l'économie rurale... Les services de garde d'enfants améliorent la sécurité à la ferme et peuvent atténuer la migration et le déclin des populations... Plus de la moitié des mères en régions rurales font partie de la population active rémunérée et rencontrent des obstacles aux emplois rémunérés en l'absence de services de garde.

Association des municipalités du Manitoba, résolution no 16/07

12. Renforcement de la gestion parentale

Actuellement, 550 comités bénévoles gèrent des programmes d'apprentissage et de garde de jeunes enfants au Manitoba. Les membres des comités sont pour la plupart des parents qui offrent leur temps bénévolement parce qu'ils veulent que leurs enfants bénéficient de services de qualité. Malheureusement, le système place un fardeau considérable sur les parents qui n'ont peut-être pas le temps ou la compétence pour s'occuper de questions comme les relations de travail, la conformité avec la réglementation et l'élaboration de programmes d'études. Le dynamisme de la gestion parentale est primordial pour le système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants de la Province. Par le biais de **Choix familiaux**, le Manitoba collaborera avec les comités des garderies pour développer et piloter de nouveaux modèles de gouvernance, et notamment le développement de « carrefours » qui favoriseront le partage des coûts administratifs et des compétences, tout en laissant les parents se concentrer sur les questions relatives aux programmes. La participation à ces programmes serait volontaire, et offrirait la possibilité de renoncer aux propositions de changement.

La Loi sur les garderies d'enfants sera révisée et modernisée de façon à tenir compte de l'enseignement qui débute durant les premières années de la vie. Dans le cadre d'une nouvelle loi sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le Manitoba établira un conseil consultatif axé sur la famille, qui sera composé de parents et d'intervenants.



Références

- ¹ STATISTIQUE CANADA. Recensement de 2006, numéro 97-559-XCB2006004 au catalogue de Statistique Canada.
- ² McCAIN, M, et JF. MUSTARD. Reversing the Real Brain Drain.Early Years Study Final Report, Toronto: Province of Ontario Children's Secretariat, 1999, 207 p.
- ³ McCAIN, M, JF. MUSTARD et S. SHANKER. Early Years Study 2 Putting Science Into Action, Toronto: Council for Early Child Development, 2007, 185 p.
- ⁴ GRUNEWALD, R., et A. ROLNICK. A Productive Investment: Early Child Development, in Young ME ed.Early Child Development From Measurement to Action - A Priority for Growth and Equity, Washington DC: World Bank, 2007, 226 p.
- ⁵ MANITOBA ASSOCIATION OF SCHOOL SUPERINTENDENTS. Early Childhood Education and Care: A Position Statement, Winnipeg: Manitoba Association of School Superintendents, 2007, 8 p.
- ⁶ CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ETRE SOCIAL. Les enfants du préscolaire : des promesses à tenir, Ottawa: Conseil national du bien-être social, 1999.
- ⁷ SHELLENBACK. Child Care and Parent Productivity: Making the Business Case, Cornell University, Department Of City And Regional Planning, 2004, 18 p.
- ⁸ CLEVELAND, G., et M. KRASHINSKY. Fact and Fantasy: Eight Myths About Early Childhood Education and Care, Management and Economics Review Vol. 3 No. 1, Toronto: University of Toronto at Scarborough, 2004.
- ⁹ WEHNER, J., B. KELLY et S. PRENTICE. Rural and Northern Childcare: A Summary of Economic and Social Evidence from Manitoba, Winnipeg: Government of Canada Rural Secretariat, Rural Team Manitoba's Women's Group, 2008, 12 p.



Pour plus de renseignements :

Programme des services de garde du Manitoba

Renseignements sur la garde d'enfants : 204 945-0776

Sans frais : 1 888 213-4754

www.manitoba.ca/gardedenfants

